

► La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1€ de don au patrimoine = 21€ de retombées économiques*

*Selon une étude Fondation du patrimoine-PluriCité 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons. Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité : si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre. ☐

► Contacts



FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Rhône-Alpes
Fort de Vaise
27, bd Antoine de Saint-Exupéry
69009 Lyon

04 37 50 35 78

rhonealpes@fondation-patrimoine.org

www.fondation-patrimoine.org

Suivez-nous sur



COMMUNE DE PAYZAC

20 place Fernand Delichère

07230 Payzac

04 75 39 47 46

mairiepayzac@orange.fr

[www://https://payzac07.fr](https://payzac07.fr)

FONDATION



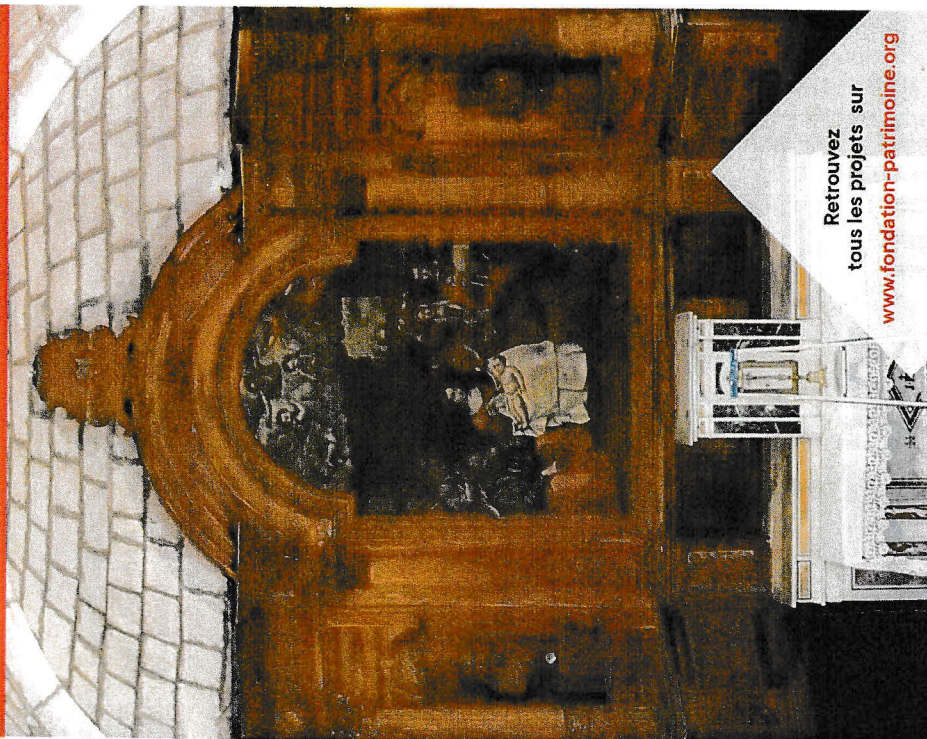
DU
PATRIMOINE

Pour la
restauration du

► Je donne !

Retable de l'église de Saint-Pierre-aux-liens à Payzac

Ardèche - Auvergne-Rhône-Alpes



Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Commune de Payzac - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique



Retrouvez

tous les projets sur

www.fondation-patrimoine.org

Aidez à la restauration d'une œuvre de l'art religieux ardéchois

L'HISTOIRE DU LIEU ET DU RETABLE

Classée monument historique en 1961, l'église paroissiale Saint Pierre-aux-liens est construite sur une éminence, entre vignes, oliviers et pins maritimes. L'édifice possède un imposant retable inséré dans l'abside. Cette œuvre était déjà en place au 17ème siècle. C'est cet ensemble relativement dégradé que la municipalité désire faire réhabiliter à présent. Outre les attaques des insectes xylophages, il a subi des interventions hasardeuses par le passé. Par exemples, les boiseries en noyer, antérieurement enluminées, ont été grossièrement décapées dans les années 1950 et, au 19ème siècle, le tableau a été l'objet, par endroits, de repeints en couche sombre qui le dénaturent.

LE PROJET

Le projet de réhabilitation de la menuiserie vise d'abord à la protéger des attaques des insectes, puis à apporter une patine qui magnifie l'essence du bois. La rénovation de la toile devrait permettre de réparer altérations et petites déchirures, de découvrir les surfaces occultées et de faire réapparaître les nuances de ses coloris primitifs pour s'approcher au mieux de sa facture originelle. Peut-être retrouverons-nous ainsi l'identité de l'artiste, auteur de la

peinture, voire celle du commanditaire qui y serait représenté ? N'est-il pas de notre devoir de faire recouvrer son lustre à une œuvre qui mérite d'être proposée à l'admiration de tous ? Deux artisans qualifiés ont été sollicités pour ce faire : un ébéniste pour le cadre en bois et une restauratrice spécialisée pour la toile. Leurs dossiers techniques démontrent tout l'intérêt d'une remise en valeur de l'œuvre.

LA MOBILISATION

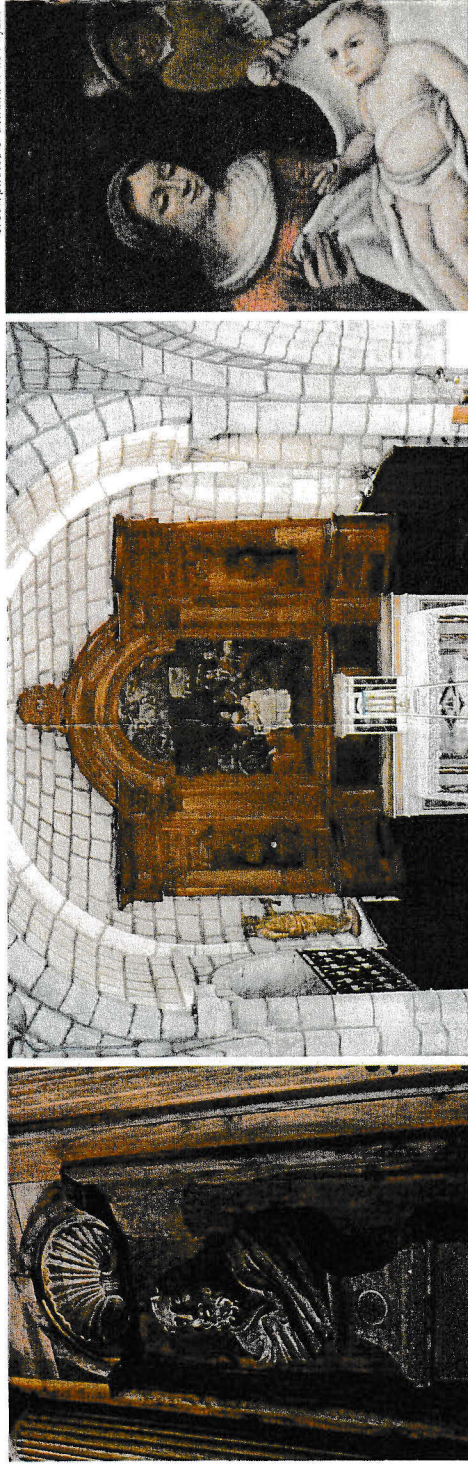
La commune de Payzac n'a pas la capacité d'assumer seule le projet de restauration du retable de son église. C'est pourquoi elle compte, notamment, sur la générosité de tous ceux qui sont attachés à la préservation d'une œuvre emblématique de l'art religieux en Cévenne ardéchoise.

LES CONTREPARTIES

Pour un don de 100 € ou plus, recevez une invitation à un concert donné dans l'église.

Montant des travaux	28 520 €
Objectif de collecte	14 260 €
Début des travaux	Juillet 2023

Credit photos © Commune de Payzac



Bulletin de don

► Oui, je fais un don pour aider la restauration du Retable de l'église de Saint-Pierre-aux-liens à Payzac

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte. S'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux valide par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/79507

ou en flashant le QR code ci-contre.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à la Fondation du patrimoine (adresse au dos), accompagné de mon règlement à l'ordre de : Fondation du patrimoine

Retable de l'église de Payzac

Le montant de mon don est de

☐ 80 € ☐ 150 € ☐ 250 € ☐ 500 €

Autre montant _____ €

Nom ou Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €	170 €
Réduction d'impôt de 66 % du don dans la limite de 20 % du revenu imposable.				
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
Réduction d'impôt de 75 % du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).				
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
Réduction d'impôt de 60 % du don dans la limite de 20 000 € ou de 5 % du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.				

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre ☐